



Solidaires, Unitaires et Démocratiques

site : [sudsolidairesroute.com](http://sudsolidairesroute.com)

## **Syndicat national « SUD -SOLIDAIRES Route »**

40 Boulevard Limbert  
84000 AVIGNON

Tel : 06.11.38.60.82  
[bureau@sudsolidairesroute.com](mailto:bureau@sudsolidairesroute.com)

### **URGENCE SALARIALE ! ENSEMBLE, EN GRÈVE ET MOBILISÉ-ES POUR NOS SALAIRES LE 13 OCTOBRE !**

*Ne pouvant se cacher derrière son argument fétiche sur l'absence de croissance expliquant l'absence d'augmentation des salaires, le gouvernement persiste pourtant à imposer l'austérité aux salarié-es. Pendant ce temps, les dividendes ruissellent sur les actionnaires : 80 milliards d'euros en 2022. Ce gouvernement libéral pratique la redistribution à l'envers : toujours plus pour le patronat qui bénéficie des largesses du gouvernement. C'est chaque année, des aides publiques aux entreprises sans contrepartie (157 milliards d'euros), (à quand une conditionnalité des aides liée à l'environnement ou à l'emploi ?), la multiplication des exonérations de cotisations sociales patronales (72 milliards d'euros), des exonérations fiscales et des dispositifs d'optimisation fiscale en tout genre (et rappelons que la fraude fiscale s'élève à 100 milliards d'euros).. Mais c'est bien la dégradation de la répartition entre rémunération du capital et du travail qui est le coeur du sujet, et c'est toujours plus pour le capital et toujours moins pour le travail. Renversons la situation !*

### **Du salaire, pas des primes !**

Tandis que les bénéfices nets cumulés des entreprises au 1er trimestre 2023 ont augmenté de 15 %, le gouvernement et le patronat distribuent parcimonieusement des primes, parcellaires, non pérennes et inégalitaires. C'est ainsi que la loi sur le partage de la valeur multiplie les mesures au mérite (intéressement au résultat ou à la performance) ou encore veut faire des salarié-es des actionnaires par la participation aux bénéfices distribués, l'octroi d'actions gratuites ou les faire bénéficier d'un plan de partage de la valeur de l'entreprise...ce qui ne remplace en rien des augmentations de salaires!

Les primes ne sont pas du salaire ! Pour Solidaires, il faut opérer une véritable revalorisation salariale : + 400 euros pour toutes et tous, pas de salaire en dessous du SMIC qui doit être porté à 1 700 euros.

### **Indexation des salaires sur l'inflation**

L'inflation grignote inexorablement la capacité à pouvoir se loger, se chauffer, de nourrir, particulièrement pour les plus précaires. On assiste à une véritable envolée des prix de l'alimentation (18% en un an et demi), des loyers (+7,1 % en un an), des produits énergétiques (essence), de l'électricité (10% en août dernier qui s'ajoutent à l'augmentation de 15% de février). Dans l'ensemble, les prix en juillet 2023 sont 12% plus élevés qu'en janvier 2020. Pour Solidaires, tous les salaires doivent être indexés sur l'inflation (échelle mobile des salaires).

**MOBILISONS-NOUS LE 13 OCTOBRE**

**CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR NOS SALAIRES, L'ÉGALITÉ SALARIALE**